



Les associations premières touchées par les restrictions des moyens des collectivités locales

La FERC CGT dénonce les conséquences des baisses de dotation aux communes

Ainsi la ville de Paris impactée par cette baisse de dotation demande dans le cadre de sa délégation de service public de supprimer les cours individuels de musique, les activités peu fréquentés et donc non rentables et impose d'augmenter la capacité d'accueil sans les moyens humains au détriment de la qualité de l'enseignement dans l'ensemble des 51 centres d'animation parisiens.

On voit ici une nouvelle illustration des difficultés dans lesquelles se trouvent nombre d'associations après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : au temps éducatif non contraint, inspiré d'une véritable démarche d'Education Populaire on substitue des obligations dans lesquelles la qualitatif n'est plus une priorité. Budgétairement les collectivités renoncent à ces démarches pour financer du temps autrefois pris en charge par l'Education Nationale

250 emplois sont déjà menacés.

La précarité, la non reconnaissance de leur utilité sociale, engendre un mal être au travail.

A travers cet exemple, les ruisseaux faisant les grandes rivières, c'est l'ensemble du monde associatif qui est impacté par les restrictions budgétaires.

La précarisation des emplois s'installe par la multiplication des emplois de CDD de courte durée (un mois), et l'installation des emplois d'avenir remplaçant les emplois qualifiés.

On assiste à une marchandisation de l'action associative forçant les associations à se tourner vers un public solvable au prix de l'abandon d'une partie de leur utilité sociale, du sens de leur action et de leur projet associatif.

Les conséquences de cette marchandisation rampante sont donc considérables.

Les associations remplissent un rôle indispensable dans la vie sociale, culturelle, sportive, dans l'éducation populaire, etc. Quand des projets associatifs tournés vers le lien social ou la coopération disparaissent au niveau d'un quartier, c'est un levier de citoyenneté et d'éducation qui disparaît.

De plus, leur action au quotidien au plus près de la population permet d'éviter de nombreux coûts sociaux, médicaux, judiciaires, etc. invisibles.

En détruisant le tissu associatif, les pouvoirs publics ne vont pas réduire les coûts mais les accroître.

La FERC CGT demande à la ville de Paris de reconsidérer ses choix budgétaires pour permettent aux centres d'animation parisiens d'assurer leur utilité sociale.

Montreuil, le 22 mars 2016